Collège Jean-Jacques ROUSSEAU
43 Rue des Combes
25 420 VOUJEAUCOURT
Tél. : 03 81 98 26 06

REGLEMENT DES ENTREES ET SORTIES DU COLLEGE

Toute modification en cours d'année doit être demandée par écrit et déposée au bureau de Mme la CPE

REGIME n° 1 (Elève transporté)

NOM :…….. Prénom : …… Classe : ……

Elève demi-pensionnaire (mangeant au collège) présent dans l'établissement de 8 h 00 (suivant l'emploi du temps) jusqu'à 15 h 30 ou 16 h 30 : aucune autorisation d'entrée et de sortie en dehors de ces horaires de transport scolaire.

Signature du responsable légal :

NB : En cas de suppression de cours toute l'après-midi, l'élève pourra quitter le collège après avoir pris son repas, une décharge devra être signée au bureau de la vie scolaire.

REGIME n° 2

NOM :…….. Prénom : …… Classe : ……

Elève demi-pensionnaire (mangeant au collège) : entrées et sorties coïncidant avec l'emploi du temps de la journée.
(La présence en permanence reste possible)

Je choisis ce régime pour mon enfant et, en cas d'absence imprévue du professeur chargé du dernier cours de la journée :

 Je l'autorise
} à quitter l'établissement
 Je ne l'autorise pas

Signature du responsable légal :

NB : En cas de suppression de cours toute l'après-midi, l'élève pourra quitter le collège après avoir pris son repas et après signature d'une décharge au bureau de la vie scolaire.

REGIME n° 3

NOM :…….. Prénom : …… Classe : ……

Elève externe (ne mangeant pas au collège) : entrées et sorties coïncidant avec l'emploi du temps de la demi - journée.
(La présence en permanence reste possible)

Je choisis ce régime pour mon enfant et, en cas d'absence imprévue du professeur chargé du dernier cours de la demi - journée :

 Je l'autorise
} à quitter l'établissement
 Je ne l'autorise pas

Signature du responsable légal :